NON-RESPECT DU CONFINEMENT

ENTRÉE EN VIGUEUR DES SANCTIONS PÉNALES ET PÉCUNIAIRES

Page 16

RETOUR SUR CETTE POLÉMIQUE SANS PRÉCÉDENT

LA CRISE PÉTROLIÈRE EN NEUF QUESTIONS

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3965 | Mercredi 8 avril 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BILAN DU COVID-19 EN ALGÉRIE

20 NOUVEAUX DÉCÈS ET 45 CAS EN PLUS CONFIRMÉS

Page 16

CORONAVIRUS

LA BANQUE D'ALGÉRIE ANNONCE UNE SÉRIE DE "MESURES EXCEPTIONNELLES"

Pages 2

CENTRE DE BIOTECHNOLOGIE

1.000 KITS DE DÉPISTAGE RAPIDE "PROCHAINEMENT" CONFECTIONNÉS

Page 3

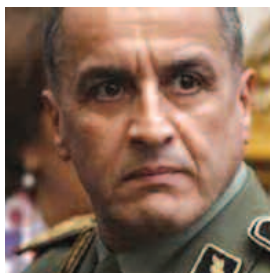

CHEF DE DÉPARTEMENT EMPLOI-PRÉPARATION DE L'ETAT-MAJOR DE L'ANP

NOUVELLE FONCTION POUR LE GÉNÉRAL-MAJOR KAIDI

Page 5

CHU DE ANNABA

Plus de 160 médecins et paramédicaux placés en isolement

Plus de 160 médecins, paramédicaux et autres personnels de l'hôpital Ibn Rochd, relevant du CHU d'Annaba, qui ont été en contact avec un médecin contaminé par le coronavirus (Covid-19), ont été placés, dimanche, en quarantaine dans deux établissements hôteliers au niveau de la corniche d'Annaba selon plusieurs médias.

En effet, selon ces même médias qui cite des sources hospitalières, toutes personnes suspectées infectées du Covid-19, ont côtoyé "une résidente" exerçant dans le service maternité dans de l'hôpital en question, "*s'est avérée être la fille d'une vieille dame de 70 ans, décédée samedi dans la commune d'El Bouni, dont l'autopsie a révélé sa contamination au coronavirus*".

La même source ajoute, que selon l'enquête épidémiologique, *"il a été révélé que l'un des enfants de la défunte est gendarme dans la commune de Boufarik, relevant de la wilaya de Blida"*.

Les personnes mises en quarantaine ont été transportées vers les lieux de leur isolement, par *"les bus de l'ETA sous escorte de la Gendarmerie nationale"*, précise-t-on.

Les mêmes sources ont précisé à El Watan, que le service en question a été fermé et les parturientes ont été orientées vers d'autres établissements de santé.

"*Ainsi, après une accalmie qui a duré 15 jours, une période où les cas enregistrés n'ont pas augmenté, la situation empire dans la wilaya de Annaba. En effet, de six cas -dont trois ont quitté le service d'infectiologie et de référence de l'hôpital Dorban-,on est passé ce weekend à 11 cas, dont deux médecins. Pis, avec la mise en confinement de plus de 160 médecins et paramédicaux, le corps de la santé sera amputé de leur service, et ce suite à une négligence caractérisée*", relève les mêmes sources.

POUR PROMOUVOIR LA DESTINATION ALGÉRIE

Mermouri appelle à relancer "le tourisme virtuel"

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Hacène Mermouri, a instruit l'ensemble des établissements sous tutelle, quant à l'impératif de renforcer "le tourisme virtuel", en vue de promouvoir la destination Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre a appelé à "*prendre une série de mesures de solidarité, visant à insuffler une dynamique promotionnelle virtuelle pour la destination touristique +Algérie+, en pleine crise sanitaire mondiale du COVID-19*", précise la même source. Mermouri a mis en avant l'impératif de "*renforcer le tourisme numérique et de relancer ce qui est appelé aujourd'hui le tourisme virtuel, ainsi que la promotion numérique de l'artisanat, à travers la programmation de visites virtuelles devant contribuer à favoriser la destination Algérie et le produit artisanal algérien, sans avoir à se déplacer*", souligne le communiqué.

Ces mesures contribueront "*à choisir la destination touristique interne et les produits artisanaux nationaux, après dissipation de la pandémie de COVID-19*", ce qui est en conformité avec "*la politique de la campagne de sensibilisation mondiale au nouveau coronavirus, lancée par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), sous le slogan 'Rester chez soi aujourd'hui pour pouvoir voyager demain*", ajoute la même source.

Cette nouvelle technique est disponible sur les pages Facebook, Twitter et Instagram, du ministère du Tourisme ou sur le portail algérien du tourisme +Visitalgéria+.

R. N.

CORONAVIRUS

La Banque d'Algérie annonce une série de "mesures exceptionnelles"

La Banque d'Algérie a adressé, avant-hier lundi, une nouvelle instruction portant des mesures exceptionnelles d'allègement de certaines dispositions prudentielles, applicables aux banques et aux établissements financiers.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La Banque centrale précise, que l'instruction n°05-2020, datant du 6 avril 2020, a pour objet de préciser les mesures exceptionnelles portant à l'allègement de certaines dispositions prudentielles applicables aux banques et établissements financiers, en matière de liquidités, de fonds propres et de classement des créances, au regard de l'incidence de la pandémie du Covid19 qui affecte l'économie mondiale et l'ensemble des secteurs, au niveau national. Parmi les nouvelles mesures prises par la Banque d'Algérie, on note que le seuil minimum du coefficient de liquidité, fixé par les dispositions de l'article 03 du règlement N° 2011-04 du 24 Mai 2011 portant identification, mesure, gestion et contrôle du risque de liquidités des banques et des établissements financiers, est ramené à 60%. Les banques et les établissements financiers sont dispensés de l'obligation de constitution du coussin de sécurité, fixé par les dispositions de l'article N° 04 du règlement n°2014-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers. A leur discrétion, les banques et les établissements financiers peuvent reporter le paiement des tranches de crédit arrivant à échéance, ou procéder au rééchelonnement des créances de leur clientèle, ayant été impactée par la conjoncture induite par le Covid 19, précise la même instruction de la Banque centrale. Les dispositions de l'article 07 du règlement n°2014-03 du 16 février 2014, relatif au classement et provisionnement des créances et des engagements par signature des banques et établissements financiers, ne produisent pas leur effet sur les créances rééchelonnées au titre de l'alinéa précédent. L'Article 5 de la même instruction indique, que les banques et établissements financiers peuvent consentir de nouveaux crédits à la clientèle ayant bénéficié des mesures de report ou de réécelonnement, visées à l'article 4 ci-dessus.

Les banques et établissements financiers doivent tenir des états détaillés des mesures prises dans le cadre de cette instruction et qui seront mis à la disposition des services concernés de la Banque d'Algérie. Les dispositions de la présente instruction prennent effet à compter de la date du 1er mars 2020 et s'étendent jusqu'au 30 septembre 2020.

R. R.

SEMOULE

Rezig interdit sa vente au détail par les minoteries

Le ministère du Commerce a interdit la vente de semoule en détail par les minoteries, selon une note émanant du département du ministre Kamel Rezig.

En effet, selon cette note, les directeurs de commerce de wilayas ont été instruits pour signifier cette interdiction aux patrons des minoteries se trouvant sur leur territoire compétence.

"*Suite à nos constatations concernant la vente de semoule au niveau des minoteries sur tout le territoire national, et qui fait encourir un risque pour la santé de citoyens, il vous est demandé d'ordonner aux responsables des unités se trouvant dans le territoire de votre compétence d'arrêter immédiatement la vente de semoule directement aux citoyens. Je vous demande de revenir au système habituel de vente, qui passe par les circuits de distribution et les commerçant exerçant dans la distribution en gros et en détail*", selon la note du ministère du commerce publiée par TSA.

Sur sa page Facebook, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a partagé des images montrant l'étendue du gaspillage de la semoule créée par la ruée des citoyens pour faire des stocks de ce produit de première nécessité, en cette période marquée par la propagation de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

R. N.

PAIEMENT DE LA FACTURE DE LOYER ET DES CHARGES DE L'AADL

Les délais prolongés d'un mois

La Direction de la gestion immobilière de l'AADL informe les propriétaires, que les délais de paiement de la facture locative et des charges ont été allongés. Selon un communiqué de la Direction, les délais de paiement de la facture de loyer et des charges, ont été prolongés d'un mois, par rapport à la date prévue. Cette décision vise à réduire la circulation des personnes, et ce à titre préventif pour empêcher les clients de propager l'épidémie de coronavirus. La décision est également venue pour préserver la santé des résidents à l'intérieur de leurs résidences, conformément aux décisions et instructions des pouvoirs publics, afin de suivre toutes les mesures qui protègent la santé des citoyens et de la société, contre cette pandémie.

R. N.

CENTRE DE BIOTECHNOLOGIE

1.000 kits de dépistage rapide "prochainement" confectionnés

Le Centre de recherches en biotechnologie (CRBT), de Constantine, ambitionne de confectionner "prochainement", environ 1.000 kits de dépistage rapide du coronavirus, en s'appuyant sur la technologie "CRISPR", un outil de modification de génome, a affirmé, hier à l'APS, son directeur, le Dr. Ammar Azioune.

PAR CHAHINE ASTOUATI

"*Le CRBT de Constantine recourt déjà, depuis l'année dernière, à la méthode CRISRP (Clustered regularly interspaced short palindromic repeats), utilisée depuis 2012 par des scientifiques américains, permettant de modifier des cellules du système immunitaire, en leur donnant la capacité de reconnaître les cellules cancéreuses et de les combattre*", a précisé M. Azioune.

Les tests de dépistage rapide qui seront créés "*d'ici un mois et demi à deux mois*" via cette technologie, soit dès la réception des réactifs commandés, permettront d'identifier les anticorps spécifiques, produits par l'organisme suite à une infection au coronavirus, mais aussi de pouvoir procéder à un "*dépistage massif de personnes infectées*", a- t-il expliqué.

A cet effet, "*les capacités du CRBT à confectionner bien plus que 1.000 kits de dépistage rapide restent étroitement liées à la disponibilité en grande quantité de la matière première (réactifs)*", a assuré M. Azioune.

Et d'ajouter: "*la technologie CRISPR revêt plusieurs avantages, notamment la rapidité et la précision du test, outre le fait que le dépistage coûtera moins cher que maintenant, étant donné que cette méthode n'est pas coûteuse*".

M.Azioune a indiqué, dans ce contexte, que les capacités de la technologie CRISPR permettront de révéler, en quelques minutes seulement, la présence du matériel génétique viral par le biais des kits de dépistage sur bandelettes confectionnées par les ingénieurs chercheurs du CRBT, soutenant que la stratégie du Centre est de *"transmettre par la suite cette technologie à d'autres institutions et établissements de santé du pays, afin d'accroître le nombre de tests effectués par jour"*.

Il a fait savoir, par ailleurs, que le Centre de recherches en biotechnologie, implanté dans la circonscription administrative de Ali Mendjeli, travaille en collaboration avec le Centre international de génie génétique et de recherches en biotechnologie (CIGGEB) de Trieste (Italie), dont l'Algérie est membre depuis 1964, ainsi que d'autres Centres internationaux similaires en Belgique, en Allemagne, en France et aux Etats-Unis, notamment.

Opérationnel depuis 2010, le CRBT, qui constitue l'unique institution de l'enseignement supérieur dédié à la recherche en biotechnologie à l'échelle nationale, renferme cinq (5) divisions de recherches (immunologie, biotechnologie alimentaire, biotechnologie et environnement, biotechnologie et agriculture, biotechnologie et santé et biotechnologie industrielle), et compte un effectif de plus de 150 ingénieurs-chercheurs.

C. A.

L'Algérie cherche à acheter 500.000 lunettes de protection et 995.000 blouses médicales

L'Algérie cherche des fournisseurs internationaux qui peuvent lui vendre 500.000 lunettes de protection et 995. 000 blouses médicales, et ce pour renforcer son stock en équipements médicaux. Le tout rentre dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie de coronavirus en Algérie.

En effet, selon l'avis de prospection nationale et internationale, lancé lundi 6 avril 2020 par la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), le gouvernement cherche à acheter 995.000 blouses à usage unique, 536.000 charlottes élastiques, 100.000 sur-blouses et 500. 000 lunettes de protection. "*Dans le but de renforcer ses stocks et ses actions, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19, la Pharmacie centrale des hôpitaux d'Algérie lance une demande de disponibilité, national et internationa, pour l'acquisition des produits*" su-cités, peut-on lire dans le document de la PCH.

La Pharmacie centrale des hôpitaux demande aux fournisseurs intéressés, de lui transmettre une offre détaillé portant les informations suivantes : Meilleurs prix en HT, FOB/FCA, CPT/CF; quantités disponibles en immédiat; délai de livraison; mode de paiement et échéance; Fiches techniques des produits; Certificat d'analyse du produit; Agrément ou autorisation d'exploitation du soumissionnaire et du fabricant; Certificat de libre vente du produit dans le pays d'origine.

Enfin, la PCH invite les opérateurs intéressés, à déposer leurs offres par email sous soixante-douze heures (72h) aux adresse suivantes : pchalgerie_ic@yahoo.fr & Appro.dm@pch.dz

R. N.

BELMIHOUB :

"Les pays en développement vont subir les plus forts contrecoups économiques de la pandémie"

Les conséquences de la pandémie du coronavirus, sur les grandes économies mondiales, continuent d'alimenter les débats.

Pour l'analyste en économie, Mohamed Chérif Belmihoub, le capitalisme mondial, pour avoir pris l'habitude de se renouveler après chaque crise de grande ampleur, ne sera pas aussi affecté que prévu.

Ce dernier, intervenant à la Radio Chaîne 3, observe, que ce sont notamment les pays en développement producteurs de brut, à l'exemple de l'Algérie, qui vont avoir à subir les plus forts contrecoups économiques de la pandémie, en raison, explique-t-il, de la chute des marchés mondiaux.

La crise du Covid-19 pourrait, indique-t-il, représenter une opportunité pour des pays émergents, afin de réfléchir à l'idée d'une nouvelle vision économique.

"*C'est particulièrement le cas de l'Algérie, laquelle s'est retrouvée piégée dans une extrême vulnérabilité, pour avoir lié son économie aux seuls dividendes tirées de l'exploitation des hydrocarbures"*, a-t-il indiqué. Pour lui, il devient vital que ces dernières ne puissent désormais plus être perçues comme des incontournables leviers de la croissance.

"*Avec une population de 42 millions d'âmes lui permettant de disposer d'un marché viable, d'infrastructures industrielles importantes et d'un positionnement géostratégique et géopolitique avantageux, le pays dispose d'atouts considérables pour se projeter et devenir un acteur régional important"*, ajoute-t-il.

R. N.

HAUSSE DES PRIX DU BLÉ

L'Algérie annule un appel d'offre

La grande tension que subie le marché international du blé a poussé l'Algérie à annuler vendredi, un appel d'offres qu'elle avait lancé pour l'acquisition de 50.000 tonnes de blé. Cette annulation est motivée par la montée des prix sur les produits de base, suite à la hausse de la demande.

Selon les explications fournies par le site "Terre Net", l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), a annulé son offre à la clôture, suite à une condition émise sur les prix. En effet, l'OAIC "*a annoncé un prix maximum d'achat à 215 dollars la tonne, un montant bien trop faible pour l'ensemble des exportateurs, qui ont donc préféré passer leur tour*". précise la même source.

Selon les traders, les offres proposées par l'Algérie "*étaient supérieures d'au moins 10 dollars la tonne par rapport au prix visé par l'Algérie, dans la fourchette 225-230 dollars la tonne*", précise la même source mardi.

En effet, cette tension sur le marché peut susciter l'intérêt de l'Algérie de chercher d'autres sources, notamment *"d'ouvrir ses importations à la mer noire, pour satisfaire ses exigences en matière de prix*", sachant que les principaux achats de blé de l'Algérie proviennent de France.

A noter que les signes de nervosité continuent de s'accumuler du côté de la demande, et participent à la montée des prix. Les achats continuent à se succéder, mais la fermeture des frontières et les mesures de confinement mises en place dans de nombreux pays deviennent problématiques. Le marché se montre de plus en plus nerveux. Depuis quelques jours, les prix des principaux produits alimentaires de base, le riz et le blé notamment, montent en flèche sur les marchés internationaux, dans le sillage de la propagation de la pandémie du coronavirus.

Pour sa part, l'Egypte, plus grand client de blé en Europe, a elle aussi annulé un appel d'offres jeudi, et prévoit de mettre en place de nouvelles conditions d'achat. Le Gasc (autorité d'achat égyptienne) pourrait ainsi transférer les coûts d'assurance aux vendeurs, c'est-à-dire, acheter du blé en C&F (coût et fret) plutôt que FOB (franco à bord). Elle envisage également le paiement par lettre de crédit "à vue", qui garantit un paiement immédiat à la réception de divers documents d'expédition, par opposition aux paiements différés.

R. N.

RETOUR SUR CETTE POLÉMIQUE SANS PRÉCÉDENT

La crise pétrolière en neuf questions

Les marchés espèrent un accord ambitieux sur la production, capable de stabiliser les cours, et de mettre un terme à la situation de crise que traverse le secteur pétrolier. Mais le répit ne pourrait être que de courte durée.

PAR RIAD EL HADI

C'est une visioconférence cruciale qui doit se tenir ce jeudi. Un mois après l'échec de leurs dernières négociations, les membres de l'Opep+ -qui réunit l'Organisation des pays producteurs de pétrole (Opep) et dix autres pays producteurs-, vont tenter de trouver un accord sur une baisse de la production. La réunion, qui devait initialement se tenir lundi, s'annonce tendue alors que les tensions restent fortes entre l'Arabie saoudite et la Russie, et que la propagation du coronavirus a fait spectaculairement chuter les cours du brut. Retour sur cette crise sans précédent.

Pourquoi les cours ont-ils chuté ?

De 64 dollars en début d'année, le prix du baril américain de WTI est tombé sous la barre des 20 dollars, pour la première fois depuis 2002. A Londres, le baril de Brent a connu une évolution similaire, de 69 à 22 dollars. L'espoir d'un début de sortie de crise a fait remonter les cours, respectivement à 27 et 33 dollars. Le brut est victime d'un double choc particulièrement violent. Un choc de demande, d'abord, précipité par l'épidémie de coronavirus et ses conséquences: activités économiques au ralenti, avions cloués au sol, traffic automobile en chute… Un choc d'offre, ensuite, en raison du refus de la Russie d'abaisser sa production, lors de la dernière réunion de l'Opep+. Et de la riposte immédiate de l'Arabie saoudite.

Pourquoi la Russie a refusé d'abaisser sa production ?

Rassemblés à Vienne début mars, les pays membres de l'Opep ont proposé à leurs alliés, de nouvelles coupes dans la production, à hauteur de 1,5 million de barils par jour, afin de juguler la baisse des prix. Mais cette proposition a été rejetée par Moscou, fracturant la fragile coalition de l'Opep+. Certes, cette entente avait jusque-là permis de faire remonter, puis de stabiliser les cours, mais elle a aussi profité aux producteurs américains de schiste, permettant aux Etats-Unis de devenir le premier producteur mondial. Pour la Russie, plus question désormais de brider ses exportations, comme elle avait accepté de le faire depuis fin 2016, malgré la hausse de la demande mondiale. Au contraire, en maintenant des prix bas, elle pourrait porter un coup fatal au schiste américain, un secteur fragile qui a besoin d'un baril autour des 50 dollars, pour être rentable.

Pourquoi l'Arabie saoudite a riposté si fortement ?

Après l'échec des négociations avec la Russie, l'Arabie saoudite a répondu très rapidement. Dès la semaine suivante, le Royaume a abaissé fortement ses prix à l'export. Il a ensuite accéléré ses cadences de production: la semaine dernière, il a pompé plus de 12 millions de barils par jour, selon l'agence Reuters. Du jamais vu dans le pays. Dans le même temps, il a porté ses exportations de brut, à un niveau record. En accentuant la chute des cours, Riyad espère convaincre Moscou de revoir sa position. Objectif: sauver l'Opep+, qui dispose d'un pouvoir plus élevé sur la variation des prix du brut ,que l'Opep seule. Sur le long terme, cela doit permettre de faire remonter les prix, et donc, de regagner ce qui sera perdu à court terme.

La Russie et l'Arabie, n'ont-elles pas également gros à perdre ?

Les stratégies saoudiennes et russes ne sont pas sans risque. Même à 20 dollars le baril, l'Arabie saoudite ne perd, certes, pas d'argent: la production d'un baril ne lui coûte que 2,80 dollars. Mais le régime a aussi besoin d'un baril à plus de 80 dollars, pour équilibrer son budget. Et pour mener ses ambitieux plans de diversification de l'économie. En Russie, les coûts de production sont nettement plus élevés, au-delà des 20 dollars. En outre, le budget peut être équilibré, avec un cours évoluant entre 40 et 50 dollars. Certes, les deux pays disposent de marges de manœuvres financières, mais celles-ci ne sont pas inépuisables. Autrement dit: les deux producteurs ne pourront pas résister sur la durée, estiment les observateurs. D'autant que le cours pourraient tomber sous les 10 dollars, si aucun accord sur la production n'est trouvé, prévient l'agence Fitch.

Pourquoi l'Arabie saoudite et la Russie vont à nouveau négocier ?

Depuis leur dernière rencontre, début mars, la propagation du coronavirus s'est aggravée. L'épidémie a stoppé net de nombreuses économies, faisant encore plus chuter la demande de pétrole. Leur partie de poker menteur devient donc, plus coûteuse pour leurs finances publiques. Demande en berne, offre abondante: le secteur pétrolier pourrait, en outre, bientôt connaître une autre crise, celle du stockage. La surproduction réduit quotidiennement les capacités de stockage restantes. Le cabinet JBC Energy estime ainsi, que 6 millions de barils pourraient n'avoir nulle part où aller chaque jour, en avril. De quoi aggraver encore davantage, la crise que traverse le marché pétrolier, et même entraîner des prix négatifs pour le brut produit dans certaines régions.

Pourquoi Donald Trump joue les médiateurs ?

Autre changement depuis la réunion de Vienne: l'intervention des Etats-Unis. Si Donald Trump s'est longtemps publiquement réjoui du plongeon récent des cours du brut -et de son impact sur les prix à la pompe-, son administration s'active désormais en coulisses, pour jouer les médiateurs entre l'Arabie Saoudite et la Russie. L'enjeu est en effet crucial pour Washington: sauver de la faillite son industrie du schiste. Un secteur fragile, en raison de son endettement colossal, qui a besoin d'un baril autour des 50 dollars pour être rentable. Si les cours ne remontent pas rapidement, des producteurs disparaîtront, des puits fermeront, des milliers d'emplois seront supprimés… Et l'indépendance énergétique du pays, si importante sur le plan géopolitique, serait menacée.

Les Etats-Unis devront-ils aussi baisser leur production ?

Pour convaincre l'Arabie saoudite, les Etats-Unis peuvent menacer de suspendre leur aide militaire au Royaume. La Maison blanche ne dispose cependant pas d'un tel moyen de pression sur la Russie. Et elle ne peut pas lui offrir grand chose, partant du principe que la levée des sanctions américaines se heurtera au refus du Congrès. Dans ce contexte, Moscou réclame, que le schiste américain participe à la baisse mondiale de la production. Autrement dit: qu'il ne profite pas des efforts de l'Opep+ pour gagner des parts de marché. Problème: il n'existe pas de dispositif fédéral pour imposer des quotas de production aux Etats-Unis. Ce pouvoir revient aux Etats. Certes, au Texas, la Commission de régulation ne ferme pas la porte. Mais plusieurs grands noms du secteur s'y opposent.

Une baisse de la production de 10 à 15 millions de barils est-elle possible ?

A Vienne, l'Opep et ses alliés avaient discuté d'une coupe de 1,5 million de barils. Cette fois-ci, la baisse pourrait être bien plus élevée: entre 10 et 15 millions de barils par jour, selon les déclarations de Donald Trump, en partie confirmées par Vladimir Poutine. Cela représenterait entre 10% et 15% de la production mondiale. Et jusqu'à 75% de la production cumulée de l'Arabie saoudite et de la Russie. De nombreux observateurs doutent cependant, qu'un tel accord ne puisse être conclu sans la participation des Etats-Unis, et d'autres pays producteurs comme le Canada et le Brésil. D'autant que les relations entre les dirigeants saoudiens et russes demeurent mauvaises. Après avoir bondi en fin de semaine dernière, les cours du brut sont d'ailleurs repartis à la baisse lundi.

Un accord sur la production sera-t-il suffisant pour stabiliser le marché ?

Même en cas d'accord sur des coupes comprises entre 10 et 15 millions de barils, avec ou sans la participation des Etats-Unis, la pression sur les prix restera forte. *"Cela ne ferait qu'atténuer les dommages"*, souligne Fatih Birol, le directeur de l'Agence internationale à l'énergie. En raison de la chute de l'activité, la surproduction est en effet estimée, en moyenne pour le mois d'avril, à 25 millions de barils par jour. Et rien ne dit qu'elle sera moins importante en mai, alors que les incertitudes sur la fin des confinements et sur la reprise de l'économie persistent. *"Trop peu, trop tard"*, résument ainsi les analystes de Citigroup, qui n'écartent pas un baril à 10 dollars, même si un accord sur la production est trouvé.

R. E.

POUR DÉPASSER LA CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE

L'UGTA et le Patronat engagés

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), et le patronat, ont signé mardi une déclaration commune, dans laquelle ils ont affirmé leur "engagement" et leur "mobilisation" auprès des pouvoirs publics, pour dépasser la situation sanitaire et économique difficile que traverse le pays, suite à la pandémie de coronavirus (Covid-19).

PAR LAKHDARI BRAHIM

"*Les signataires de la présente déclaration sont plus que jamais mobilisés et engagés, auprès des pouvoirs publics pour dépasser cette situation sanitaire et économique difficile, et demeurent engagés pour le renouveau économique du pays, tel que contenu dans le programme de Monsieur le président de la République et du gouvernement, adopté par les deux chambres du Parlement*", lit-on dans la déclaration signée conjointement par l'UGTA, la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), la Confédération des industriels et des producteurs (CIPA), la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA), l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), et le Forum des chefs d'entreprises (FCE).

Les signataires se sont dit "convaincus" que l'Algérie "*dépassera cette situation difficile, et engagera un large processus de relance de l'économie nationale par un changement de paradigme, et ce à travers des réformes structurelles consacrant la préférence à l'entreprise nationale, la liberté d'initiatives, la levée des mesures administratives et bureaucratiques et un allègement des charges à même d'améliorer les niveaux de production et d'emplois et de contribuer ainsi à la réduction des importations*". Exprimant les "préoccupations" des travailleurs et des employeurs algériens, quant aux conséquences de cette crise sur l'outil de production nationale et sur l'emploi, les signataires se sont dit aussi "conscients" de ce contexte économique et social, et ont réitéré leur "engagement sans réserve", pour une contribution à l'action des pouvoirs publics, ainsi que leur "engagement de solidarité" avec le peuple, à travers des actions de solidarité en direction des populations et de soutien aux structures de santé et personnels soignants. Ils ont, par ailleurs, salué les mesures de confinement total ou partiel et de solidarité décidées par les plus hautes autorités, ainsi que celles relatives à l'approvisionnement des populations en produits alimentaires, affirmant leur "*confiance, reconnaissance et encouragements*" aux personnels de tous les corps engagés dans la lutte contre cette pandémie et leur "soutien" aux décisions des pouvoirs publics, déplorant le fait que cette pandémie est intervenue dans "*un contexte marqué par un recul significatif et brutal des prix des hydrocarbures, principale ressource des revenus externes du pays*".

Estimant que cette situation "*aggrave la vulnérabilité de notre pays, qui doit faire face à la fois aux contraintes internes et externes et aux besoins incompressibles de la population*", les signataires ont indiqué, que "*l'Entreprise nationale, publique et privée, en tant que créatrice de richesse et d'emplois, évolue dans un contexte difficile et rencontre un certain nombre de contraintes, dont les charges d'exploitation courante obèrent sa trésorerie*" et qu'elle "*demeure attentive et réactive aux décisions des pouvoirs publics pour la préservation de l'emploi et la cohésion sociale*".

L'UGTA et le Patronat considèrent, enfin, que la situation de crise sanitaire et les mesures de confinement "*ont vu certaines entreprises cesser leur activité ou sa réduction*", estimant que cela est "*préjudiciable à l'emploi et à la production nationale*".

L. B.

AU PREMIER SEMESTRE 2019

Plus de 186.000 entreprises dotées d'un NIS

PAR RACIM NIDHAL

Le nombre d'entreprises possédant un statut de personne morale et un Numéro d'identification statistique (NIS), a atteint 186.148 unités, au premier semestre de 2019, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Le nombre de personnes morales, dotées d'un NIS, a connu ainsi une hausse de 7.573 entreprises au cours du 1er semestre de l'année dernière, en comparaison avec la même période de 2018, soit une augmentation de 4,24%, ainsi qu'une augmentation de plus de 5.500 entreprises, par rapport à toute l'année 2018.

S'agissant des nouvelles créations, l'ONS mentionne 5.056 entreprises, ayant fait l'objet d'une première indentification par l'ONS, durant les six premiers mois de 2019, soit une baisse de 5,56%, par rapport à la même période de 2018.

L'Office relève par contre, une augmentation de plus de 1.000 entreprises, soit 25,93% par rapport au second semestre 2018.

Selon la même source, le rythme de création des entreprises, durant le premier semestre 2019, s'est maintenu, notamment dans le secteur du commerce, avec 65.081 entreprises, représentant un taux de 34,96% du nombre global (7.573 entreprises). L'industrie manufacturière a, quant à elle, enregistré la création de 36.219 entreprises (19,46%), alors que le secteur de la construction s'est vu renforcer par la création de 33.804 entreprises, soit 18,16%. Pour la répartition des personnes morales par région, l'Office précise que la région du centre s'accapare 101.324 entreprises, soit 54,43% du total (186.148), suivie par la région Est avec 46.463 (24,96%), la région Ouest avec 29.655 (15,93%) et, enfin, la région du Sud avec 8.706 entreprises (4,68%).

S'agissant de la répartition régionale des créations, au 30 juin 2019, l'ONS relève une concentration au niveau de la région Centre du pays, avec 52,97% de l'ensemble des nouvelles créations (5.056 entreprises).

En dehors de la wilaya d'Alger, qui s'accapare 1.589 créations (31,43%) au premier semestre 2019, sept autres wilayas ont enregistré plus de 1.680 nouvelles créations d'entreprise, durant les six premiers mois 2019.

Ainsi, la wilaya d'Oran a occupé la seconde position, en recélant 439 entreprises, soit 8,68%, suivie de Sétif avec 283 entreprises (5,60%), Constantine avec 209 entreprises (4,13%), Blida avec 199 (3,94%), Bejaia avec 197 (3,90%), Tizi-Ouzou avec 190 (3,76%) et enfin, Boumerdès avec 169 (3,34%).

Concernant les sorties du répertoire national des entreprises, elles ont été de l'ordre de 1.730 entreprises au 30 juin dernier, note l'Office, qui relève un regain des radiations d'entreprises par rapport à la même période de l'année précédente, qui se traduit par une augmentation de 81 entreprises (4,91%), par rapport au 1er semestre 2018.

L'ONS a indiqué, en conclusion, que généralement, les entreprises se créent ou disparaissent à l'occasion de nouveaux programmes de restructurations, soit par fusion, par absorption, par liquidation juridique ou par cessation volontaire d'activité.

R. N.

CHEF DE DÉPARTEMENT EMPLOI-PRÉPARATION DE L'ETAT-MAJOR DE L'ANP

Nouvelle fonction pour le Général-major Kaidi

Le Général-major Mohamed Kaidi a été nommé chef de département emploi-préparation de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), en remplacement du Général-major Mohamed Bachar, en vertu d'un décret présidentiel publié dans le dernier Journal officiel.

Par décret présidentiel du 26 mars 2020, il est mis fin aux fonctions de chef de département emploi préparation de l'Etat-major de l'ANP, exercées par le Général-major Mohamed Bachar, note le Journal officiel, qui précise que le Général-major Mohamed Kaidi est nommé, par décret présidentiel, Chef de département emploi-préparation de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire.

LUTTE ANTITERRORISTE

Un pistolet mitrailleur et 3 bombes artisanale ont été découverts à Boumerdes et Djelfa

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a découvert et saisi lundi un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov à Boumerdès, tandis qu'un autre détachement a découvert et détruit trois bombes de confection artisanale, à Djelfa, a indiqué hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"*Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a découvert et saisi, le 6 avril 2020, suite à une opération de fouille et de ratissage menée à Boumerdès (1re Région militaire), un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, tandis qu'un autre détachement a découvert et détruit, à Djelfa, trois (03) bombes de confection artisanale*", note la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement combiné de l'ANP "a intercepté, à Aïn Defla (1re Région militaire), cinq (05) narcotrafiquants et saisi 24,235 kilogrammes de kif traité, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé quatre (04) narcotrafiquants en leur possession 9,900 kilogrammes de la même substance à Relizane (2e Région militaire)", relève le communiqué, ajoutant que des éléments de la Gendarmerie nationale "*ont arrêté, lors de deux opérations distinctes menées à El-Tarf et Jijel (5e Région militaire), quatre (04) narcotrafiquants et saisi 2.762 comprimés psychotropes*". D'autre part, des détachements de l'ANP "*ont arrêté, à Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar (6e Région militaire), vingt (20) individus et saisi trois (03) fusils de chasse, des outils de détonation, un (01) camion, treize (13) véhicules tout-terrain, 25.850 tonnes de denrées alimentaires et 9.500 litres de carburants, en plus de 19 groupes électrogènes, 13 marteaux piqueurs, deux (02) détecteurs de métaux et 1.347 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, alors que 46 immigrants clandestins, de différentes nationalités, ont été appréhendés à Tamanrasset*", conclut la même source.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TISSEMSILT
DAIRA DE BORDJ EMIR ABDELKADER
COMMUNE DE BORDJEMIR ABDELKADER
Numéro fiscale : 41900200003802801008

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
-Vu l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimale (2ème tentative) paru aux quotidiens nationaux :

2020/03/04 :الحــوار بتاريخ

Midi Libre le 03/03/2020
opération 02 : **Extension et réhabilitation des blocs sanitaires à travers les établissements scolaires du cycle primaires 1ère tranche**
Site 03 Ecole Ragab Ahmed Site 04 : **Ecole Si Mokhtar Mohamed**

Vu les procès verbaux d'ouverture des plis et jugement des offres.
Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Bordj Emir Abdelkader informe les soumissionnaires concernés que l'opération a été attribuée provisoirement comme suit :

Intitulé de projet (site)	Entreprise et adresse	NIF attributaire provisoire du marché	Délai d'exécution	Note offre technique	Montant total en TTC (après correction)	Observation
Opérait on 02 : Extension et réhabilitation des blocs sanitaires à travers les établissements scolaires du cycle primaires 1ère tranche **Site 03** : Ecole Ragab Ahmed	**Opération infructueuse (dépassement de l'enveloppe financière)**					
Opération 02 : Extension et réhabilitation des blcos sanitaires à travers les établissements scolaires du cycle primaires 1ère tranche **Site 04** : Ecole Si Mokhtar Mohamed	**Azzaz Rahmani Ghelam Allah** Lotissement 75 Lots, lot n°12 commune de Bordj Emir Abdelkader Tissemsilt	**187141500700177**	**03 mois**	**29.00**	**1.857.745.00 DA**	L'offre unique qualifiée techniquement

Tout soumissionnaire veut prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offre peut se rapprocher du service des marchés publics au plus tard 03 jours à compter de la première parution de cet avis d'attribution provisoire aux quotidiens nationaux ou BOMOP.
Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recoursauprès de la commission communale des marchés publics dans un délai de 10 jours à compter de la première parution aux quotidiens nationaux ou BOMOP de cet avis conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Midi Libre n° 3965 - Mercredi 8 avril 2020 - 2016 006 807

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME
ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET GESTION IMMOBILIERE
WILAYA DE BOUMERDES
NIF : 09916000817202
Tél. : (024) 79 58 58 - (024) 79 58 46 - (024) 79 58 45

AVIS D'ADJUDICATION OUVERT N°01/2020

L'OPGI de Boumerdes vend par voie d'adjudication au plus offrant, le **droit de bail** de 66 locaux à usage commercial situés à :

Commune	Cites	Nombre de locaux	Surface (m2)
Boumerdes	Cité 400/3000 logts LPL Sablière Boumerdes	25	de 29,31 à 59, 93 m2
Boudouaou	Cité 800/3000 logts LPL (projet 2200 logts) Benmerzouga	41	de 74,40 à 115,43 m2
TOTAL LOCAUX		66	

Toute personne physique ou morale- nationalité algérienne- intéressée par cette adjudication est priée de se présenter au siège de la Direction générale de l'OPGI sis à la cité administrative de Boumerdes, pour le retrait du cahier des charges contre paiement de 1.000,00 DA (non remboursable).

Les plis doivent être déposés le 15ème jour de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux au plus tard à 11h00 au niveau du siège de la Direction générale de l'OPGI de Boumerdes.
L'ouverture des plis aura lieu le même jour et la même date (c à d, date limite des dépôts des offres) à) 11h30. Si ce jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, l'opération d'ouverture est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
NB. : Les plis déposés au niveau des bureaux de poste ne seront pas pris en considération.

Midi Libre n° 3965 - Mercredi 8 avril 2020 - 2016 006 801

ANCIENNEMENT P-DG DE LA SOCIÉTÉ PHARMACEUTIQUE ALGÉRIENNE ELKENDI

Farouk Essam nommé nouveau P.-dg de Gulf Pharmaceutical Industries PSC (Julphar)

Sa mission principale consiste à accélérer sa transformation. Il sera chargé de conduire la nouvelle stratégie du géant pharmaceutique régional.

PAR AMAR AOUIMER

Gulf Pharmaceutical Industries PSC (Julphar), l'un des principaux fabricants de produits pharmaceutiques au Moyen-Orient et en Afrique, a annoncé la nomination du Dr Essam Farouk, anciennement P.-dg de la société pharmaceutique algérienne Elkendi, au poste de président-directeur général, au moment où la société mène un programme de transformation novateur dans la région et au-delà. Fort de plus de trente années d'expérience, Essam conduira la transformation de Julphar en s'appuyant sur l'engagement continu de la société à améliorer ses installations, ses process, ses pratiques et ses infrastructures, garantissant sa position pour 2020 et les années suivantes.

Essam aidera à consolider le positionnement de Julphar, en tant que société leader des génériques dans la région, en fournissant des solutions de haute qualité et en contribuant à améliorer la santé des individus à l'échelle régionale et mondiale.

Sheikh Saqer Humaid Al Qasimi, président du conseil d'administration de Julphar, a déclaré : « Grâce à sa longue carrière dans l'industrie pharmaceutique, au sein de marchés établis et émergents, Essam bénéficie d'une expérience prouvée dans la transformation des entreprises, la planification et l'exécution réussie de stratégies. Sa capacité à gérer une organisation diversifiée, dans des environnements difficiles, et à atteindre des succès commerciaux et en termes d'image et de réputation, sera pour Julphar l'assurance d'exceller davantage et d'impacter toujours mieux les cinquante marchés sur lesquels nous opérons à ce jour dans le monde. »

Avant sa nomination au sein de Julphar, Essam était P.-dg de la société pharmaceutique algérienne Elkendi, dont il a assuré la direction dès sa création en 2006.

Avec lui à sa tête, la société a connu une croissance exceptionnelle, devenant la deuxième plus grande société pharmaceutique en Algérie et en Afrique du Nord. Le Dr Essam a par la suite été nommé P.-dg du groupe MS Pharma, un poste qu'il a occupé pendant sept ans, permettant à la société d'être reconnue comme l'une des cinq principales compagnies pharmaceutiques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Essam a également occupé des postes de direction chez GlaxoSmithKline, Sanofi Aventis, T3A Pharma Group et Julphar Allemagne, cumulant une expérience très riche dans des environnements internationaux et des activités liées aux génériques.

Commentant son arrivée au sein de Julphar, Essam Farouk a déclaré : « C'est un grand honneur de rejoindre une compagnie émiratie qui a contribué à la croissance économique de Ras Al Khaimah et au-delà. Je suis impatient de travailler avec ses équipes hautement qualifiées, et ce alors que nous ambitionnons de continuer à produire des médicaments de grande qualité et des produits génériques innovants et à haute valeur ajoutée, ainsi que des solutions de soins qui peuvent changer la vie des individus qui en ont le plus besoin. Je suis déterminé à maintenir la position de Julphar en tant que leader pharmaceutique régional dans les trois années à venir. »

Essam est titulaire d'un Bachelor's Degree en pharmacie de l'Université de Zagazig et d'un Master's Degree de l'AUC et de l'American Society for Quality of USA en gestion de la qualité et gestion des opérations.Julphar est l'un des principaux fabricants de produits pharmaceutiques au Moyen-Orient et en Afrique. Depuis près de quatre décennies, la société propose aux familles du monde entier des solutions de santé de haute qualité, innovantes et abordables. Créée sous la direction de Son Altesse Cheikh Saqr Bin Mohammed Al Qasimi en 1980, Julphar emploie plus de 3.500 personnes et distribue des produits pharmaceutiques dans plus de 50 pays sur les cinq continents.

Les activités de Julphar sont centrées sur trois unités commerciales - Julphar Diabetes Solutions, General Medicines et sa division grand public Julphar Life - qui ciblent les principaux segments thérapeutiques, notamment la gastrologie, la gestion de la douleur, les soins des plaies, les antibiotiques et le cardio-métabolisme. Julphar possède 16 installations accréditées au niveau international en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie. En 2012, Julphar est devenu l'un des plus grands producteurs d'insuline avec son unité de production biotechnologique basée aux EAU.

A. A.

OPEP+

Approchement des visions sur l'urgence d'une réduction de la production

Les actions engagées pour arriver à un nouvel accord de réduction de la production de pétrole entre les pays de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole (Opep) et ses partenaires, à leur tête la Russie, se multiplient, afin d'enrayer la chute des prix du brut.

Lundi, le président du Fonds souverain russe, Kirill Dmitriev a déclaré à la chaîne américaine CNBC que l'Arabie saoudite et la Russie étaient "très, très proches" d'un accord sur une réduction de la production de pétrole afin de compenser la chute de la demande.

Ce responsable, présenté également comme l'un des négociateurs russes, a dit : "Je pense que le marché tout entier comprend que cet accord est important et qu'il amènera beaucoup de stabilité, une stabilité tellement importante pour le marché, et nous en sommes très proches."

L'Arabie Saoudite avait appelé jeudi dernier à une réunion "urgente" de l'Opep et d'autres pays, dont la Russie, pour parvenir à un "accord équitable qui rétablira l'équilibre des marchés pétroliers".

Pour sa part, l'Algérie, qui assure la présidence de la Conférence de l'Opep, a appelé dimanche les producteurs de pétrole à saisir l'opportunité de la réunion prévue le 9 avril, pour "privilégier le sens de responsabilité" et aboutir à un accord sur une réduction de la production pétrolière qui soit "globale, massive et immédiate".

Cet appel a été lancé par le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab qui a affirmé que l'Algérie "œuvrera, comme par le passé, à rapprocher les points de vue, rechercher les solutions consensuelles et contribuer à tout effort qui permettra de stabiliser le marché pétrolier, pour le bénéfice des pays producteurs et des pays consommateurs". Ce rapprochement dans les visions sur la nécessité d'aller vers un accord portant sur une nouvelle réduction de la production intervient à la veille de la réunion des membres de l'Organisation et leurs alliés, dont la Russie. Cette réunion, qui se tiendra par vidéo conférence, vise à enrayer l'impact de la chute des prix du but, provoquée notamment par la pandémie de Covid-19, sur l'activité économique mondiale et des mesures de confinement prises par de nombreux pays.

Le marché de l'or noir fait face également, depuis l'échec de la dernière réunion de l'Opep et ses alliés, à une augmentation de la production mondiale de pétrole, due à la volonté de certains pays de produire au maximum de leur capacité.

Dans son dernier bulletin mensuel, l'Opep est revenu sur les répercussions de l'épidémie de coronavirus sur le marché pétrolier tout en affirmant que « dans des moments exceptionnels comme celui-ci (chute des prix du pétrole), le dialogue régulier, la coopération et les relations de confiance prennent de la valeur ».

Elle a ajouté que la collaboration, la discussion et le partage d'informations s'est avéré ''bénéfique'' pour les pays membres, les producteurs de pétrole en général et les consommateurs qui dépendent d'une offre économique, lit-on dans la préface de document.

A signaler que le prix du panier de quatorze pétroles bruts (ORB), qui sert de référence à l'Opep a terminé la semaine à 23,01 dollars, selon les données de l'Organisation publiées lundi sur son site web.

L'ORB avait chuté jeudi dernier à 18,91 dollars, précise la même source.

Pour rappel, l'accord de réduction de la production de 1,7 million de barils par jour, convenu en décembre dernier entre l'Opep et ses allies a expiré le 31 mars dernier.

Lors des dernières réunions de l'Organisation, les participants, dont, la Russie, étaient d'accord pour la prolongation de cet accord mais la proposition portant sur une nouvelle baisse de 1,5 millions de baril par jour a fait que ces réunions se terminent sans consensus.

R. E.

Fragilisation des os ou ostéoporose

Les os de la hanche, des poignets et de la colonne vertébrale sont ceux qui subissent le plus souvent une fracture attribuable à l'ostéoporose.

L'ostéoporose est caractérisée par une perte de la résistance des os qui prédispose aux fractures. Dans la plupart des cas, les os se fragilisent en raison d'un manque de calcium, de phosphore et d'autres minéraux. L'ostéoporose rend les os plus poreux et plus susceptibles de se fracturer lors d'une chute banale qui, en temps normal, aurait été sans conséquence.

Précisons qu'il ne s'agit pas d'une maladie, mais d'un processus naturel lié le plus souvent au vieillissement.

Qui est touché ?

La plupart du temps, l'ostéoporose apparaît chez les personnes âgées de 65 ans et plus, mais elle peut survenir plus tôt.

On estime qu'au Canada, 1 femme sur 4 et 1 homme sur 8 en seront atteints au cours de leur vie. De l'âge de 50 ans à la fin de leur vie, 4 femmes sur 10 subiront une fracture en raison de l'ostéoporose.

Les os de la hanche, des poignets et de la colonne vertébrale sont ceux qui subissent le plus souvent une fracture attribuable à l'ostéoporose.

Prévenir les fractures

Selon les nouvelles directives émises en 2010 par Ostéoporose Canada, les médecins doivent avant tout viser à prévenir les fractures plutôt qu'à traiter l'ostéoporose à tout prix. Cette nouvelle orientation repose sur les plus récentes données scientifiques. En effet, il s'avère que l'ostéoporose n'est que l'un des nombreux facteurs de risque de fracture. Cela signifie qu'il est possible d'avoir de l'ostéoporose, mais un faible risque de fracture. Inversement, il est possible d'avoir un risque de fracture élevé sans ostéoporose.

Le médecin doit donc procéder à une évaluation globale de l'état de santé du patient, des médicaments qu'il consomme, de ses antécédents familiaux, de ses habitudes de vie, etc. C'est seulement s'il le juge nécessaire qu'il proposera un test d'ostéodensitométrie, qui mesure la densité minérale osseuse. Auparavant, la décision de traiter ou non reposait essentiellement sur les résultats de ce test.

Toutes les données récoltées servent à établir la probabilité qu'une fracture survienne au cours des 10 prochaines années. Plusieurs questionnaires ont été élaborés afin de permettre au médecin d'évaluer ce risque. Ceux-ci varient légèrement d'un pays à l'autre et ont été testés auprès de larges échantillons de populations.

Précisons qu'un diagnostic d'ostéoporose peut être émis à la suite d'une des deux situations suivantes :

*un examen radiologique, ou test d'ostéodensitométrie, révèle de l'ostéoporose

*une fracture survenue à cause de la fragilité osseuse.

Lorsque l'ostéoporose est diagnostiquée et traitée, il est possible de stabiliser ou d'améliorer l'état des os au point de réduire de 50 % les risques de subir une fracture.

Le test d'ostéodensitométrie

Le test d'ostéodensitométrie permet de connaître la densité minérale osseuse (DMO) c'est-à-dire la teneur de divers minéraux (calcium, phosphore, etc.) dans les os.

Il existe plusieurs techniques pour mesurer la densité minérale des os. La plus couramment utilisée est l'absorptiométrie biphotonique par rayons X. Cet examen indolore expose à très peu de radiations. Le résultat de ce test (le score T) est comparé à la densité minérale osseuse moyenne des jeunes adultes.

Précisons cependant que ce test ne permet pas de connaître la qualité de la structure de l'os. La solidité de l'os ne dépend pas seulement de sa densité, mais aussi de la qualité de sa structure.

Évolution de la masse osseuse avec l'âge

Tous les individus n'ont pas le même "capital" osseux. Les 3/4 de celui-ci sont déterminés par l'hérédité. Les bonnes habitudes de vie (exercice physique, consommation de calcium, etc.) permettent de préserver ce capital et de le faire fructifier.

Le pic maximal de masse osseuse est atteint vers l'âge de 35 ans (voir le schéma ci-dessous). Celui-ci se maintient généralement jusqu'à 40 ans. Par la suite, la masse osseuse tend à décliner de 1 à 2 % par année.

Durant les 10 années qui suivent l'apparition de la ménopause, la perte osseuse s'accélère de 2 % à 3 % par année, en raison du déclin de la production d'oestrogènes. La perte se stabilise ensuite à environ 1 % par année.

Dans le cas des hommes, la perte est plus graduelle. À compter de 65 ans, cependant, leur risque de souffrir d'ostéoporose augmente et ils sont plus susceptibles d'avoir des fractures.

Le graphique suivant donne une idée de l'évolution de la masse osseuse avec l'âge. Il s'agit d'une courbe moyenne. Ainsi, la courbe relative à un individu en particulier peut être différente, car elle dépend de son hérédité et de son mode de vie. Pour connaître les facteurs qui contribuent à l'apparition de l'ostéoporose.

Complications possibles

En tentant de limiter ou de prévenir les fractures osseuses, on souhaite essentiellement en éviter les conséquences : douleurs, perte d'autonomie, réduction de la qualité de vie (surtout pour la fracture de la hanche), etc. 20 à 25 % des personnes qui ont une fracture de la hanche décéderont au cours de l'année suivante.

Les conséquences sont souvent plus graves pour l'homme qui, à âge égal, est généralement en moins bonne santé que la femme.

Symptômes et personnes à risque de l'ostéoporose

L'ostéoporose n'engendre généralement aucun symptôme, d'où ses surnoms de voleur silencieux ou de mal silencieux. Souvent, la perte osseuse n'est constatée qu'à la suite d'une fracture survenue au cours d'une chute.

L'un de ses premiers symptômes est parfois une réduction de la taille (de 4 cm ou plus). Cette diminution est liée à une courbature du dos causée par un affaissement des vertèbres. Cet affaissement peut entraîner des douleurs intenses au dos.

Personnes à risque

*Les personnes âgées de plus de 65 ans

*Les personnes ayant déjà subi un écrasement des vertèbres ou une fracture vertébrale

*Les personnes ayant des antécédents familiaux de fractures causées par l'ostéoporose

*Les femmes ayant eu une ménopause précoce (avant l'âge de 45 ans), pour des raisons naturelles ou après l'ablation de leurs ovaires. La production d'oestrogènes, qui contribuent au maintien de la masse osseuse, diminue beaucoup à la ménopause. Plus le temps d'exposition du corps aux oestrogènes est long, plus le risque d'ostéoporose diminue. De plus, les femmes qui manquent d'oestrogènes en raison d'une maladie appelée hypogonadisme sont aussi à risque accru

*Les personnes atteintes d'une maladie qui interfère avec l'absorption du calcium dans l'intestin (par exemple, la maladie de Crohn)

*Les femmes qui ont eu des périodes d'aménorrhée de plus de 6 mois (hormis la grossesse)

*Les personnes qui ont déjà suivi un traitement aux corticostéroïdes par voie orale durant plus de 3 mois. Aussi, celles qui ont pris ou prennent des médicaments anticonvulsivants ou de l'héparine

*Dans une moindre mesure, les personnes atteintes d'arthrite rhumatoïde ou ayant déjà fait de l'hyperthyroïdie.

Les facteurs de risque de l'ostéoporose

Les facteurs suivants accroissent le risque d'ostéoporose. Leur effet est cumulatif.

*Le manque d'exercice physique

*Une alimentation pauvre en calcium tout au long de la vie

*Un manque de vitamine D causé par une exposition limitée à la lumière du soleil ou par une alimentation pauvre en vitamine D. Cette vitamine est essentielle au métabolisme du calcium

*Le tabagisme

*Une perte de poids importante (plus de 10 % du poids corporel) avant l'âge de 25 ans, ou un poids inférieur à 60 kg (132 livres)

*La consommation excessive d'alcool

*Une grande consommation de caféine (café, chocolat, colas, boissons énergisantes). La caféine augmenterait les pertes de calcium en augmentant le débit urinaire. Les experts recommandent habituellement aux personnes âgées, en plus de s'assurer d'un apport adéquat en calcium et en vitamine D, de ne pas boire plus de 3 tasses de café par jour.

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des citoyens, que des comptes sont ouverts auprès d'Algérie Poste et du Trésor pour recueillir les contributions citoyennes, en monnaie nationale, destinées à soutenir l'effort national de lutte contre le Coronavirus « COVID 19 ».

Trésor : 397-13737 COVID 19 ALGERIE.

CCP : 200 Clé 12 COVID 19 ALGERIE.

Les contributions en devises étrangères peuvent être versées, dans les comptes ci-dessous énumérés :

BEA : COVID 19

Euro : 00200112112300001/46

USD : 00200112112300002/43

GBP : 00200112112300003/40

Midi Libre n° 3965 - Mercredi 8 avril 2020 - 00 25

MIDI

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MILA, DIRECTION DU COMMERCE

Saisie de près de 120 qx de denrées alimentaires à Zeghaïa

Menée par une brigade mixte, cette opération a été déclenchée suite à des informations reçues faisant état des agissements frauduleux d'un commerçant de la ville de Zeghaïa, qui stockait des produits alimentaires afin de profiter de la situation sanitaire...

PAR BOUZIANE MEHDI

En coordination avec les services de la sûreté de la wilaya de Mila, les services de la direction du commerce ont saisi près de 120 quintaux de semoule et de pâtes alimentaires, stockées dans la commune de Zeghaïa à des fins spéculatives, a indiqué, lundi 23 mars, le responsable du service de contrôle des pratiques commerciales et anticoncurrentielles relevant de cette direction.

Menée par une brigade mixte, cette opération a été déclenchée suite à des informations reçues faisant état des agissements frauduleux d'un commerçant de la ville de Zeghaïa, qui stockait des produits alimentaires afin de profiter de la situation sanitaire actuelle et de spéculer sur leur prix de vente, a précisé Salah Bourouisse, ajoutant que ces denrées alimentaires étaient stockées de manière illégale dans un garage et ont été immédiatement saisies pour "*absence de facturation*". Selon l'*APS*, ce responsable a également révélé qu'il a été procédé, lors de la même opération, à la saisie d'une machine à coudre pour sacs de semoule et d'une balance électronique.Composées des services de la direction du commerce et des corps sécuritaires spécialisés, des brigades d'intervention mixtes ont été "*spécialement mobilisées dans la wilaya de Mila afin de veiller à l'approvisionnement des citoyens en produits alimentaires de première nécessité et de lutter contre la spéculation*", a affirmé Salah Bourouisse, soulignant qu'aussi, des opérations de contrôle sont quotidiennement menées à cet égard dans les locaux commerciaux et dans les marchés afin de combattre les pratiques frauduleuses dans la région, et évoquant la question de la commercialisation de la semoule dans la wilaya de Mila, que "*la minoterie publique de Ferdjouia approvisionne chaque jour en quantités suffisantes tous ses points de vente et autres commerces de la région, et les unités de production privées de la wilaya poursuivent* leurs activités de manière normale".

B. M.

TIPASA, FONDS DE GARANTIE DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE

Plus de 18.000 projets assurés

Plus de 1.800 projets de promotions immobilières sont assurés auprès du Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière, a dévoilé, samedi 7 mars à Tipasa, le directeur des garanties et cautions Hezi Kamel, soulignant l'obligation de souscrire à ce fonds.

"*Le Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière assure le remboursement financier des citoyens, en cas de non-achèvement, voire l'arrêt des travaux, ou en cas d'escroquerie faite à propos de leurs logements*", a indiqué le directeur des garanties et cautions, en marge d'une rencontre sur "*les promotions immobilières intégrées*".

M. Hezi a souligné l'impératif pour les citoyens désireux d'acquérir un logement promotionnel auprès d'un promoteur immobilier, de s'assurer de "*trois informations essentielles*", à savoir, a-t-il dit, "*son agrément auprès du ministère de tutelle, son adhésion auprès de cette caisse et l'intégration du projet mis en vente dans un plan, également assuré auprès du fonds suscité, et ce, pour éviter toute escroquerie*".

Le directeur des garanties et cautions a signalé, à cet effet, la possibilité offerte aux citoyens de s'assurer de ces informatisons en se rapprochant de la cellule d'écoute, disponible au siège du Fonds de garantie de la promotion immobilière, ou, à défaut, en accédant au site électronique de la caisse.

Selon Hezi Kamel, le nombre de projets de promotions immobilières assurés auprès de cette caisse à fin 2019 est de 1.802 projets, équivalant à plus de 144.000 unités de logements en réalisation.

"*La caisse œuvre à assurer un suivi régulier des projets, sur le terrain, en coordination avec d'autres services concernés*", dans l'objectif, a-t-il dit, de "*recenser les promotions immobilières non assurées et de les contraindre au respect de la réglementation en vigueur*".

Plus de 200 architectes et experts du secteur du logement, de l'urbanisme, de la construction et du génie civil ont pris part à la 8e édition du Colloque national des architectes et opérateurs économiques, organisé à l'initiative du Forum des présidents des entreprises.

APS

ORAN

Enregistrement de 1.438 nouveaux cas de cancer en 2019

Le centre hospitalo-universitaire d'Oran a enregistré 1.438 nouveaux cas de cancer en 2019, portant le nombre total de patients atteints de cette maladie traités dans le même hôpital à 15.959 personnes, selon un communiqué de cet établissement de santé. Le communiqué indique qu'au moins 2.162 de ces patients ont subi une intervention chirurgicale dans neuf services du CHUO dont 85 enfants.

soulignant que le cancer du sein arrive en tête avec environ 4.618 cas dont 194 nouveaux, suivi par les types de cancer de poitrine avec 2.829 cas dont 151 nouveaux et la leucémie avec 2.453 cas dont 168 nouveaux. Le cancer de la prostate comptait en 2019 quelque 535 cas dont 236 nouveaux, le cancer du côlon (811 dont 91 nouveaux), le cancer du col de l'utérus (251 cas dont 22 nouveaux) et le cancer de la thyroïde (14 dont 6 nouveaux), en plus de 4.442 cas d'autres cancers dont 570 nouveaux cas. Le même communiqué fait savoir que le service de chirurgie thoracique a effectué environ 254 interventions chirurgicales, le service de neurochirurgie 80 opérations pour des patients dont 15 enfants et le service d'urologie (432 interventions chirurgicales). Le service de chirurgie, ORL a enregistré 535 patients dont 22 enfants et a effectué 230 opérations et 305 interventions ont été effectuées en chirurgie générale. Au service obstétrique et gynécologie, 211 malades ont subi des interventions, selon La même source. Pas moins de 4.359 malades ont suivi le traitement de chimiothérapie en 2019 et le nombre de séances a atteint 12.903 et 40 patients ont subi une radiothérapie, selon le communiqué. En ce qui concerne les sorties sur le terrain de l'unité d'hospitalisation à domicile de l'unité d'oncologie en 2019, leur nombre a atteint 454 sorties au profit de 90 patients atteints de cancers

AIN-TEMOUCHENT

Création d'une entreprise de gestion des ports

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Aïn-Témouchent a été renforcé dernièrement par la création d'une entreprise de gestion des ports de pêche, a annoncé, lundi 9 mars, le directeur local chargé du secteur, Madjdoub Benali. Cette entité de wilaya a été créée dans le cadre de la nouvelle organisation structurelle, adoptée par la Société nationale pour la gestion des ports de pêche maritime, en vue d'étendre la présence de ses représentations dans toutes les wilayas côtières. L'entreprise d'Aïn-Témouchent assurera la gestion des ports de Beni Saf, de Bouzedjar et de l'abri de pêche du port de Madagh. "Les travaux de cette dernière infrastructure sont achevés en attendant sa mise en service dans les prochains mois", a indiqué le même responsable. La création de l'entreprise d'Aïn-Témouchent de gestion des ports de pêche est considérée comme un acquis pour la wilaya et pour les professionnels du secteur, notamment dans le cadre de la stratégie de rapprochement de l'administration avec les professionnels, sachant que le port de Béni-Saf était rattaché à l'unité de gestion du port de Ghazaouet et celui de Bouzedjar géré par une société similaire basée à Oran.

APS

TUNISIE

Le Parlement dote le Premier ministre de pouvoirs exceptionnels

La décision d'octroyer des pouvoirs exceptionnels au Premier ministre a pour but d'accélérer l'adoption de mesures visant à faire face à la pandémie de coronavirus en Tunisie.

Le Parlement tunisien a en effet adopté samedi un texte renforçant les pouvoirs du Premier ministre Elyes Fakhfakh, qui pourra légiférer directement durant deux mois, afin d'accélérer l'adoption de mesures visant à faire face à la pandémie de coronavirus.

Avec une large majorité de 178 voix pour - sur un total de 217 députés -, lors d'un vote en plénière partiellement menée en visioconférence, le Parlement a confié temporairement une partie de ses pouvoirs au chef du gouvernement, pour la première fois en Tunisie depuis l'adoption de la Constitution en 2014.

L'article 70 de la Constitution permet en effet "*pour un motif déterminé*", de "*déléguer au chef du gouvernement pour une durée déterminée, qui ne dépasse pas les deux mois, le pouvoir de prendre des décrets-lois*".

"*C'était nécessaire car c'est l'exécutif qui doit prendre les rênes pour amender rapidement la loi de finances par exemple, ou modifier les procédures pénales pour respecter le confinement et durcir la loi punissant la spéculation*", a expliqué à l'*AFP* Nessryne Jelalia, directrice de l'ONG qui surveille l'activité du Parlement, Al Bawsala. "*Il faudra voir concrètement si les mesures qui seront prises (par M. Fakhfakh) seront proportionnelles et nécessaires*", a-t-elle ajouté.

A l'issue des deux mois, les textes adoptés sans le vote du Parlement seront soumis a posteriori "*à l'approbation de l'Assemblée*".

Depuis début mars, 553 cas dont 19 décès dus au nouveau coronavirus ont été officiellement déclarés en Tunisie, où un confinement général a débuté le 22 mars et doit être en vigueur jusqu'au 19 avril.

Elyes Fakhfakh, 47 ans, est un ancien ministre des Finances et ancien cadre d'une filiale du groupe pétrolier français Total. Issu d'une petite formation social-démocrate, il a rassemblé dans son gouvernement des représentants de nombreux partis parlementaires et des technocrates.

La Tunisie est le seul des pays secoués par les soulèvements du printemps arabe en 2011 à continuer sur la voie de la démocratisation.

MAROC

50 migrants parviennent à entrer à Melilla

Une cinquantaine de migrants sont parvenus à franchir clandestinement lundi la frontière séparant le Maroc de l'enclave espagnole de Melilla, blessant légèrement un garde civil lors d'une tentative de passage en masse, ont annoncé les autorités.

"*Nous continuons à travailler avec le Maroc pour éviter ce genre de situation, nous ne baissons pas la garde*", a déclaré à Madrid le chef d'état-major de la Garde civile, alors que l'Espagne mobilise une grande partie de ses forces dans la lutte contre la pandémie liée au nouveau coronavirus qui a fait plus de 13.000 morts à travers le pays. Le général José Manuel Santiago, a précisé devant la presse que "*260 migrants ont tenté d'accéder au territoire espagnol à Melilla et seulement 53 y sont parvenus. ans leur tentative, ils ont utilisé des grappins et lancé des pierres aux agents*", a-t-il ajouté.

"*Un agent de la Garde civile a été légèrement blessé*" lors de cette tentative qui s'est produite vers 5h du matin, a précisé la préfecture de Melilla dans un communiqué.

La ville autonome de Melilla et l'enclave espagnole de Ceuta présentent les seules frontières terrestres entre l'Afrique et l'Europe et des centaines de personnes tentant chaque année d'y entrer en franchissant de très hautes clôtures. Les arrivées sont cependant en baisse par rapport à l'an dernier : 1.140 migrants sont ainsi arrivés clandestinement à Ceuta et Melilla par voie terrestre entre le début janvier et la fin mars, soit près de 16 % de moins que pendant le premier trimestre de 2019 (1.354), selon le ministère de l'Intérieur.

Par ailleurs, six embarcations chargées de migrants sont parvenues dans les deux enclaves espagnoles, contre 17 sur la même période de l'an dernier, indique le bilan statistique.

ROYAUME-UNI

Hospitalisé, Boris Johnson "reste aux commandes"

Hospitalisé dimanche suite à une contamination au coronavirus, le Premier ministre britannique "*reste aux commandes*", assure son équipe. Certains commentateurs l'appellent toutefois à lever le pied. Après avoir été diagnostiqué il y a dix jours, Boris Johnson, 55 ans, seul chef d'État ou de gouvernement d'une grande puissance à avoir été contaminé, a été hospitalisé dimanche soir pour subir de nouveaux examens, ont annoncé ses services, précisant qu'il s'agissait d'une "*mesure de précaution*". Ce lundi, "*il est à l'hôpital pour subir des tests, mais il continuera d'être tenu informé de ce qui se passe et d'être aux commandes du gouvernement*", a déclaré à la *BBC* Robert Jenrick, ministre chargé du Logement et des Communautés. "*Le Premier ministre a eu des symptômes persistants pendant dix jours*", dont de la fièvre, a expliqué Robert Jenrick. "*Il a passé la nuit à l'hôpital (...) nous espérons qu'en conséquence de ces tests il pourra revenir à Downing Street dès que possible*". Le ministre des Affaires étrangères, Dominic Raab, le remplacera pour présider la réunion quotidienne consacrée au Covid-19 lundi matin. Si Boris Johnson était par la suite trop malade pour exercer ses fonctions de chef du gouvernement, Dominic Raab les assumerait. Selon le quotidien de gauche *The Guardian*, "*Johnson était plus gravement malade que lui ou ses fonctionnaires n'étaient prêts à l'admettre, et a été vu par des médecins inquiets de sa respiration*". Certains commentateurs jugent que le chef du gouvernement aurait dû se reposer pendant son isolement, l'appelant à lever le pied.

IRLANDE

Le Premier ministre propose ses services de... médecin

Le Premier ministre, qui est diplômé de médecine depuis 2003, travaillera pour le service de santé national une fois par semaine, alors que près de 5.000 cas ont été recensés en Irlande.

Le Premier ministre irlandais Leo Varadkar, diplômé de médecine, travaillera en effet pour le service de santé une fois par semaine pendant l'épidémie du nouveau coronavirus, a annoncé dimanche un porte-parole du gouvernement.

Le Dr Varadkar "*a offert ses services au Health Service Executive (HSE) pour une session par semaine dans les domaines qui relèvent de son champ d'activité*". "*Beaucoup de membres de sa famille et de ses amis travaillent dans le secteur de la santé*", a expliqué le porte-parole. "*Il voulait aider, même de façon modeste*".

Selon l'*Irish Time,* Leo Varadkar, qui a obtenu un diplôme de médecine de la Trinity University de Dublin en 2003, doit se consacrer à l'évaluation des symptômes des patients par téléphone.

En mars, au début de l'épidémie de Covid-19 en Irlande, le HSE avait lancé un appel au retour des professionnels de la santé qualifiés qui ne sont plus actuellement employés dans le secteur. Plus de 60.000 personnes ont répondu à l'appel.

Selon les derniers chiffres du ministère de la Santé publiés dimanche, il y a eu 158 décès liés au Covid-19 pour 4994 cas confirmés dans toute la République d'Irlande.

Agences

SYRIE

Lettre au Monde

Mme Noomah Ali, journaliste à la télévision syrienne, vient d'écrire, "de la part de tous les Syriens", une lettre dans laquelle elle interpelle "le Monde "… Vous en trouverez ci-après le texte dans une traduction libre de Michel Raimbaud, mais qui se veut toutefois fidèle.

"En tant que Syriens, avec vous nous faisons face au coronavirus….Mais, savez-vous que depuis 2011 nous affrontons seuls tous ces pays puissants qui marchent aux côtés de l'Amérique…Il faut ajouter, et c'est une grosse affaire, qu'un petit virus invisible à l'œil nu nous oblige à rester confiné à la maison, nous interdit de sortir, de travailler, nous obligeant à mettre en veilleuse notre volonté de vivre. Et cela alors qu'il y a toutes ces attaques terroristes, ces organisations takfiristes, de Da'esh à Al Nosra et Ahrar Al Sham, de Machin et Truc &Cie et tout le bataclan, avec tout le sinistre bilan de leur terrorisme, de leur traîtrise : ils ont massacré, coupé les têtes, dévoré les cœurs des soldats de l'armée syrienne, fait rôtir les têtes, écorché vif…. Ils ont organisé le commerce d'organes, pris les femmes en captivité, vendu des êtres humains sur les marchés aux esclaves, pratiqué le nettoyage confessionnel, cultivé le mensonge, l'hypocrisie, réduisant à presque rien les fondamentaux à respecter : des coupures d'électricité aux pénuries de carburant, jusqu'à l'incendie des récoltes de blé et l'abattage des oliviers. Mais l'État syrien n'a pas décrété de couvre-feu, n'a pas décidé de fermer les marchés, n'a pas cherché à instiller la crainte dans les esprits par précaution ou pour mettre en garde.

Une détermination sans faille

Peuple pacifique, nous n'avons pas eu peur et notre détermination n'a pas faibli…. Bien au contraire nous avons fait face, dans la solitude, en silence et avec fierté ; chez nous, les martyrs en cohortes sont plus nombreux que les victimes du coronavirus. Malgré tout cela, ô toi, ce Monde que j'interpelle, tes paupières n'ont pas cillé…

J'ai de la compassion pour l'Italie, j'ai de la compassion pour l'Espagne, mais est-ce que les peuples de ces pays ont eu de la compassion pour la peur qui est mienne, le froid dont je souffre, la maladie qui me frappe, moi Syrien, citoyen d'un pays qui est encore en guerre… J'ai de la compassion pour les Américains, mais est-ce que

les Américains ont la moindre compassion pour moi, citoyenne syrienne assiégée économiquement et réduit à la pauvreté que l'on sait, tandis que l'Amérique tire bénéfice des sanctions économiques sans cesse alourdies qui nous sont imposées à nous les Syriens, alors que lever ces sanctions nous permettrait au moins de résor-

ber les pénuries dans le secteur sanitaire. Peut-être pourrions-nous vaincre ce virus américain ???

Semer l'amour et non la haine !

Je compatis avec tout être humain, pour la simple raison que je suis syrienne. Pour moi, le message délivré il y a des millénaires par Baâl le dieu syrien, loin d'être superficiel, était destiné à rester pour l'éternité (Brise ton sabre, prends ta pioche et suis-moi afin que nous semions l'amour et la paix au centre de la terre. Tu es syrien et la Syrie est le centre de la terre). Et nous à l'heure qu'il est, dans cette confrontation mondiale, nous souhaitons la paix au monde entier. Nous affrontons ce virus avec courage, le même courage qui nous a permis d'affronter celui qui est accusé de l'avoir créé (l'Amérique). Et j'aimerais ajouter ceci : au moment où les Européens, les Américains et les Arabes du Golfe se retrouvent en confinement forcé, ils doivent remarquer que l'électricité ne leur est pas coupée, qu'ils ont du pain et qu'ils disposent de tous les aliments essentiels au renforcement de leur appareil immunitaire. Ils ne manqueront pas de noter également que moi-même, en tant que citoyenne syrienne, je ne dispose pas de toutes ces choses simples dont ils bénéficient dans leur lieu d'isolement sanitaire. Et ce n'est pas tout, car j'ai aussi un frère, ou un père ou un mari "au front", combattant les groupes terroristes que les pays précités soutiennent. Et en raison du confinement, du couvre-feu et des mesures de précaution, ce combattant si cher à notre cœur ne peut plus, même lors de ses "permissions", retrouver les siens, sa mère ou son fils…

Mettre fin aux sanctions parfaitement injustes

Mon mot de la fin, soyez humains, levez les sanctions pour tous les pays et mettez fin à toutes vos guerres contre tous les pays. Cessez de fabriquer des armes et tournez-vous vers l'humanité, car la condition humaine est la plus belle et la plus pure des conditions que l'on puisse trouver sur terre. Assez de sang versé !!"

Un cri du cœur

Le texte de Noomah Ali n'est pas seulement un cri du cœur, c'est également un rappel à la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, sans fard et sans exagération, loin des prudences diplomatiques, des mensonges médiatiques, des artifices politiques et des pirouettes intellectuelles.

On ne saurait reprocher à une journaliste syrienne travaillant à Damas de rappeler que son pays fait face depuis 2011 à une guerre sauvage organisée par l'Amérique et ses alliés, dénoncés sans ambages. Si elle n'en rappelle pas le bilan effrayant - pas moins de 400.000 morts, environ deux millions de blessés, estropiés et handicapés, et une bonne douzaine de millions de réfugiés ou déplacés - son énumération des crimes commis est impressionnante et édifiante. Elle ne fait pourtant que rappeler la stricte vérité, si bien occultée par les hypocrites, et sa dénonciation des criminels devrait rafraîchir les mémoires qui flanchent.

Agences

MERCATO

Al Ahly dément pour Bounedjah

Annoncé du côté du club égyptien d'Al- Ahly, l'attaquant algérien d'Al-Sadd au Qatar n'ira finalement pas jouer en Egypte. En effet, dans des déclarations de presse, le chargé de recrutement du club égyptien, Amir Toufik, a évoqué les dernières nouvelles du mercato du club de la capitale égyptienne. En parlant notamment du cas de l'international algérien Baghdad Bounedjah. Selon lui, el Ahly n'a jamais contacté le buteur algérien alors que la presse a longtemps lié le nom de l'enfant d'Oran à ce club « Il n'a jamais été question de recruter Bounedjah qui est un bon joueur. Il faut savoir que cette transaction coûterait beaucoup d'argent et le Ahly n'est pas en mesure de faire des folies », avait signifié le dirigent cairote.Pour sa part, le célèbre journaliste égyptien Ahmed Choubir a indiqué à une radio locale que Bounedjah serait très cher pour Al-Ahly : « Bounedjah coûterait très cher pour Al- Ahly. Le club cairote devrait débourser 20 millions d'euros pour s'attacher ses services. Les dirigeants du Ahly pense plutôt à faire revenir au club Ramadan Sobhi que de recruter l'international algérien. »

MERCATO

Mandi de retour dans les plans de l'Atletico

Malgré la pause que connaissent quasiment tous les Championnats du monde entier, les équipes n'arrêtent pas de fouiner pour renforcer leurs effectifs lors du prochain mercato.
Selon Mundo Deportivo, les dirigeants de l'Atletico Madrid veulent renforcer le secteur défensif de l'équipe et le nom de l'international algérien Aissa Mandi fait partie des noms qui peuvent débarquer chez les Colchoneros dès le prochain exercice. L'international qui joue sa troisième saison avec le Betis Séville pourrait bien quitter son club andalou en fin de saison pour tenter une nouvelle aventure du côté du deuxième club de la capitale espagnole.

GHOULAM

Le Napoli active plusieurs pistes pour le remplacer

Apparemment, le Napoli ne compte plus conserver son latéral gauche algérien Faouzi Ghoulam la saison prochaine. Le directeur sportif du club italien Cristiano Giuntoli active plusieurs pistes en ce moment pour remplacer Faouzi Ghoulam lors du prochain mercato, rapportent les médias italiens aujourd'hui. Le dernier joueur qui semble intéresser le Napoli est l'ancien coéquipier d'Aissa Mandi au Bétis et l'actuel joueur du Barça Junior Firpo qui est le remplaçant d'Alba chez les Blaugranas
La direction du Napoli ne semble plus compter sur Ghoulam et doute de sa totale récupération après ses multiples blessures.

LIGUE 1: POUR FAIRE FACE À LA CRISE

LA BAISSE DES SALAIRES COMME SEULE SOLUTION

Pour faire face aux conséquences de la pandémie de coronavirus, qui a paralysé le monde du sport en général et le football en particulier, les clubs vont procéder à la baisse des salaires des joueurs.

PAR MOURAD SALHI

Dans sa dernière recommandation, la Fédération internationale de football (FIFA) a demandé aux clubs et aux joueurs de s'accorder sur les salaires et a préconisé la prolongation des contrats pour terminer la saison.
"La Fifa suggère d'étudier quelles mesures sont envisageables, y compris des mesures gouvernementales pour soutenir les clubs et les joueurs, que les salaires soient retardés ou réduits", a indiqué l'instance internationale dans son communiqué. L'instance, basée à Zurich, insiste à ce que les solutions soient justes et équitables, avec l'unique objectif de protéger les emplois.
Une recommandation qui s'applique également sur le Championnat national. Les clubs du Championnat avec ses deux Ligues 1 et 2 qui fonctionnent avec de l'argent de l'Etat sont appelés à trouver un accord avec les joueurs pour faire face aux difficultés financières provoquées par cette pandémie. Il y a lieu de signaler que 75% du budget du fonctionnement des clubs sont consacrés aux salaires des joueurs.
Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheiredine Zetchi, avait déjà réclamé de la retenue dans les salaires, mais certains présidents étaient sceptiques. Et puis la question de plafonnement des salaires préconisée par l'ancien président de la FAF, Mohamed Raouraoua, n'a abouti vraiment à rien.
Le MC Alger pourrait constituer le premier club à réduire les salaires de ses joueurs pendant cette période de crise. Le conseil d'administration du Mouloudia d'Alger va se réunir dans les prochaines heures pour prendre les décisions qui s'imposent. Le président du MCA, Abdenacer Almas, avait indiqué dernièrement que le moment est venu pour revoir à la baisse les salaires des joueurs. Une mesure, selon-lui, qui pourra maintenir l'équilibre financier.
"Je pense qu'il est temps de discuter de la baisse des salaires des joueurs, considérant que c'est le meilleur moyen de maintenir notre équilibre économique. L'arrêt du Championnat a engendré une crise majeure pour les clubs", a indiqué le président du Conseil d'administration du MC Alger, Abdenacer Almas.
Le CR Belouizdad, qui n'est autre que le leader du Championnat, envisagerait aussi à réduire les salaires de ses employés. Le groupe Madar, le propriétaire majoritaire du club, compte réduire de 20% les salaires des joueurs ainsi que certains employés.
De son côté, l'ES Sétif compte inviter uniquement les joueurs aux gros salaires pour négocier une éventuelle réduction de salaire. Les responsables de cette formation, tout comme les autres clubs du Championnat, veulent alléger la masse salariale qui atteint 3,5 milliards de centimes. En revanche, d'autres clubs attendent la décision finale sur l'avenir du Championnat pour se fixer sur cette question. Ces clubs veulent suspendre carrément les salaires des joueurs qui sont actuellement à l'arrêt, en raison de la pandémie de coronavirus.

M. S.

EQUIPE NATIONALE

BENLAMRI SUR LES TABLETTES DE 3 CLUBS SAOUDIENS

Le défenseur international algérien d'Al-Shabab d'Arabie saoudite, Djamel-Eddine Benlamri, intéresserait trois formations saoudiennes dans la perspective d'un recrutement à l'ouverture du prochain mercato estival, a rapporté lundi la presse locale.
L'ancien stoppeur du NA Hussein-Dey et de la JS Kabylie est actuellement en froid avec son club qui lui a infligé dernièrement une importante sanction financière, et ces trois clubs saoudiens, dont l'identité n'a pas été révélée par le journal "Al-Yaoum", voudraient justement profiter de la situation pour l'enrôler.
Malgré sa relation conflictuelle avec la direction d'Al-Shabab, Benlamri jouit, en effet, d'une très bonne réputation dans le Championnat saoudien, d'où ces nombreuses convoitises.
D'ailleurs, son ancien entraîneur à Al-Shabab, le Roumain Marius Sumudica, n'a pas tari d'éloges à l'égard de l'Algérien, le considérant comme l'un des meilleurs joueurs qu'il a eus sous sa coupe.
Sumudica a indiqué : "C'est l'un des meilleurs joueurs que j'ai entraînés durant ma carrière", dans une vidéo partagée sur les réseaux sociaux.
Le champion d'Afrique algérien "est un joueur avec un très gros caractère qui a aussi des sentiments, il suffit de savoir travailler avec ce genre de joueurs, il faut le soutenir et ne pas le perdre".
Le Roumain a rappelé : "La saison dernière, il était le meilleur défenseur du Championnat saoudien, mais que s'est-il passé ? Soudainement, il ne sait plus jouer au football ?", s'est-il demandé.
"Ce n'est pas possible, c'est l'un des meilleurs et il a gagné la CAN, ne l'oubliez pas", a encore dit Sumudica à l'adresse des dirigeants d'Al-Shabab qui ont décidé d'une ponction de 40% sur le salaire de l'Algérien pour les avoir ouvertement critiqués à travers les réseaux sociaux.

APS

ENQUÊTES CRIMINELLES

21h00

Pour la première épreuve, les huit candidats encore en lice rencontre Jacques Maximin. Meilleur ouvrier de France depuis plus de 40 ans, ce chef a révolutionné la gastronomie en étant le premier à utiliser un cercle pour créer des dressages graphiques et esthétiques. Chaque brigade cuisine ensemble jusqu'au moment de préparer les assiettes, où tous redeviennent adversaires. Pour la seconde épreuve, direction Versailles, au domaine de madame Elisabeth, où les aspirants au titre sont accueillis par Alan Taudon et Simone Zanoni, deux chefs de palace. Ces derniers les mettent au défi d'élever le traditionnel plat de pâtes au rang gastronomique.

ENQUÊTE SOUS HAUTE TENSION

21h00

En 2018, 3503 personnes ont perdu la vie dans un accident de la circulation. Si ce chiffre fait frémir, il ne calme pas pour autant les fous du volant, prêts à prendre tous les risques pour leur passion de la vitesse et leur quête d'adrénaline. Rodéos urbains, pointe de vitesse à plus de 200 km/h, conduite sous l'emprise d'alcool, les chauffards défient toutes les lois. Des gendarmes de Mulhouse sont suivis dans leur lutte contre cette délinquance. Un nouveau phénomène a fait son apparition depuis quelques années : des citoyens interpellent eux-mêmes les chauffards pour les livrer aux forces de l'ordre.

DANS LES YEUX D'OLIVIER

21h00

Le 17 mars 1983, tout près de Grenoble, le petit Ludovic Janvier, 6 ans, est enlevé sous les yeux de son frère, Jérôme. Ludovic n'a jamais été retrouvé. Hanté par cette disparition, Jérôme continue de remuer ciel et terre pour connaitre la vérité. Un crime non résolu, c'est une page impossible à tourner pour les proches. A Hyères, dans le Var, Eric se bat depuis 14 ans pour faire éclater la vérité sur le meurtre de sa fille, retrouvée morte à l'âge de 20 ans dans le salon familial

LA CARTE AUX TRÉSORS

21h00

La «Carte aux Trésors» est de retour pour un nouveau numéro inédit et exceptionnel qui débute dans le lagon de Bora Bora et qui nous entraîne à la découverte de la Polynésie française, sur une zone de jeu qui s'étend sur l'ensemble de l'archipel. Tahiti et ses îles sont donc le terrain de jeu pour les deux candidats, Pauline et Jérémy, qui devront résoudre des énigmes pour trouver le trésor et s'élancer dans un jeu de piste géant qui les fera plonger dans les eaux turquoise du lagon de Moorea à la rencontre de Polynésiens qui tentent de préserver les récifs coralliens en danger. Ils découvriront également les secrets du Monoï, cette huile traditionnelle dont la méthode ancestrale de fabrication est perpétuée.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE

21h00

De 1745 à 1780, l'archiduchesse Marie-Thérèse d'Autriche, descendante des Habsbourg, reine de Bohême et de Hongrie, régna d'une main de fer sur un vaste empire européen. Pugnace, audacieuse et féministe avant l'heure, elle mena de front une vie de femme d'État, d'ardente amoureuse et de mère. Retour sur les tumultueuses premières années du règne d'une souveraine hors norme.

RIEN QUE POUR VOS YEUX77

21h00

James Bond mène une course contre la montre pour récupérer coûte que coûte le dispositif ultrasecret de lancement de missiles britanniques, abandonné dans un navire qui a sombré corps et biens.

TOP CHEF

21h00

Pour la première épreuve, les huit candidats encore en lice rencontre Jacques Maximin. Meilleur ouvrier de France depuis plus de 40 ans, ce chef a révolutionné la gastronomie en étant le premier à utiliser un cercle pour créer des dressages graphiques et esthétiques. Chaque brigade cuisine ensemble jusqu'au moment de préparer les assiettes, où tous redeviennent adversaires. Pour la seconde épreuve, direction Versailles, au domaine de madame Elisabeth, où les aspirants au titre sont accueillis par Alan Taudon et Simone Zanoni, deux chefs de palace. Ces derniers les mettent au défi d'élever le traditionnel plat de pâtes au rang gastronomique.

CHICAGO MED UN AMOUR FOU

21h00

Will et Natalie se préparent pour le grand jour, mais Will semble très distrait. Le projet en est quelque peu retardé et Natalie se pose des questions. Alors que Will est chez le tailleur pour les derniers essayages, il est contraint d'aller soigner Ray Burke en urgence et il se retrouve bientôt séquestré par ses fils. Le docteur Charles n'arrive pas à se mettre d'accord avec Goodwin sur la meilleure façon de gérer le traitement d'un patient. Pendant ce temps, le docteur Choi et April sont seuls lorsqu'une femme accouche. Le docteur Rhodes, quant à lui, doit opérer un patient d'une grande importance...

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 3965 | Mercredi 8 avril 2020

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h56
Dohr	12h50
Asr	16h28
Maghreb	19h19
Icha	20h40

NON-RESPECT DU CONFINEMENT

ENTRÉE EN VIGUEUR DES SANCTIONS PÉNALES ET PÉCUNIAIRES

Le Premier ministre, Abdeaziz Djerad, a instruit hier les walis et les structures concernées, sur la nécessité d'assurer une "stricte application" des règles liées au respect, des mesures prises dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'épidémie du coronavirus. Des amendes de 3.000 à 6.000 Da sont prévues, à l'encontre des contrevenants aux règles du confinement et même une petite peine de prison, trois jours au plus. Pour les commerces autorisés et qui cessent l'activité, des amendes sont également prévues (entre 1.000 et 10.000 Da), ainsi qu'une peine d'emprisonnement allant jusqu'à six mois. *"Au terme de la première période de confinement à domicile, imposée aux citoyens, certaines défaillances sont apparues, du fait du non-respect de la mesure, d'une part et, d'autre part, de la fermeture de nombreux commerces autorisés, notamment ceux appelés à assurer l'approvisionnement des citoyens en produits alimentaires de tous genres"*, constate le Premier ministre dans un communiqué. "*Dans le but, ajoute-t-il, de faire respecter les mesures destinées à assurer la protection de la population et son approvisionnement*

régulier, les pouvoirs publics appellent à faire appliquer la loi, dans toute sa rigueur, par la mise en œuvre des sanctions pénales prévues à cet effet".

"Hormis les cas spécifiques cités dans les textes en vigueur qui permettent certains déplacements, avec ou sans autorisation, le citoyen est tenu de se confiner à domicile", rappelle fermement Abdelaziz Djerad. "*Le non-respect de la mesure de confinement à domicile entraîne les sanctions pénales prévues par la loi, soit des amendes allant de 3.000 à 6.000 DA, à l'encontre des réfractaires qui encourent, en outre, une peine d'emprisonnement de trois jours au plus*", est-il souligné dans l'instruction qui stipule aussi, que "*les walis sont tenus de faire appliquer, au titre des sanctions administratives, la mesure de mise en fourrière des véhicules automobiles ou des motocycles utilisés par les personnes ayant contrevenu aux règles régissant le confinement à domicile".* Le Premier ministre rappelle aussi, que les commerces concernés par l'approvisionnement de la population doivent être maintenus en activité au moyen d'une réorganisation des horaires d'ouverture et de fermeture.

Les autorités locales sont tenues de leur assurer toutes les conditions nécessaires, notamment la délivrance des autorisations de circuler, pour les commerçants et leurs employés et en maintenant en activité les commerces de gros et les unités de production qui les approvisionnent.

"En présence de cas de refus d'ouvrir les commerces, et si cette fermeture a pour effet un défaut d'approvisionnement dans les quartiers, les villages et groupements d'habitations, les walis sont tenus de procéder à la réquisition de ces commerçants, après évaluation des situations en commission de wilaya. Le refus d'obtempérer aux réquisitions réglementaires individuelles entraîne les sanctions pénales prévues par la loi, soit une amende de mille 1.000 à dix mille 10.000 DA, et une peine d'emprisonnement de deux (2) à six (6) mois, ou de l'une de ces deux peines seulement", indique l'instruction gouvernementale.

CRISE SANITAIRE

LE CARE PLAIDE POUR UN REVENU EXCEPTIONNEL À PRÈS DE 5 MILLIONS DE TRAVAILLEURS

Le Cercle d'action et de réflexion sur l'entreprise (Care) attire l'attention sur la situation des travailleurs privés impactés par la crise du coronavirus, et propose de leur octroyer un revenu exceptionnel.

"Le gouvernement a pris la décision de libérer la moitié des employés de la Fonction publique, tout en maintenant le versement de leurs salaires. Les personnels des entreprises publiques semblent avoir bénéficié de la même orientation, y compris pour celles d'entre elles qui sont forcées à l'arrêt de leurs activités. Le problème demeure néanmoins entier pour les employés du secteur privé et, particulièrement, pour tous les employés relevant du secteur informel et qui, dans l'incapacité de travailler, perdent ainsi la seule source de revenu à laquelle ils pouvaient accéder", écrit le Cercle dans une longue contribution publiée ce mardi 7 avril sur son site officiel.

"*On peut présumer que la résilience de la population va être mise à rude épreuve, au-delà d'un mois de confinement, d'inactivité et d'assèchement progressif de ses revenus (…) Les autorités publiques algériennes ne peuvent pas raisonnablement se désintéresser de ce problème*", estime le cercle qui recommande, "*à l'image de ce qui est fait dans de nombreux pays développés ou en développement, une aide budgétaire spécifique soit apportée à cette catégorie des citoyens qui ont pu perdre leurs revenus du fait de cette crise sanitaire qui est venue frapper l'économie nationale*". Se référant aux données de l'Office national des statistiques (ONS) de mai 2019, le cercle Care estime approximativement, à 5 millions le nombre d'employés "*qui demanderaient à être assistées, au cours d'une période que l'on pourrait à ce stade estimer à trois mois".*

"*Si l'on s'en tient à la dernière enquête ONS sur l'emploi, datée de mai 2019, la totalité des personnes occupées se chiffrait à 11,3 millions, parmi lesquelles 7,0 millions sont employées par le secteur privé. On ne dispose pas des informations concernant la répartition de ces dernières, entre secteur formel et secteur informel, et encore moins de la proportion des activités du secteur privé qui sont affectées par la crise sanitaire actuelle. Si l'on prend comme base un taux de 70% des personnes employées qui sont touchées, on aboutit à une population de quelque 5 millions d'employés, qui demanderaient à être assistés au cours d'une période que l'on pourrait à ce stade estimer à trois mois"*, détaille leCare.

Selon les calculs du Care, en prenant comme base une aide forfaitaire mensuelle de 10.000 DA qui serait consentie durant trois mois à cette catégorie, on aboutit à une prévision de l'impact budgétaire, pour un montant global de 150 milliards de Da.

Les auteurs de la contribution reconnaissent, que la décision consistant à mobiliser une telle enveloppe financière est malaisée, et on peut comprendre que les autorités hésitent à s'y engager au vu de la situation des finances publiques, mais proposent deux solutions potentielles. La première, c'est une contribution de solidarité de l'ensemble des employés sur le territoire national, ceux en tout cas qui perçoivent aujourd'hui cette rémunération. "*En situation de confinement, les besoins de dépenses des individus sont réduits à l'essentiel, à savoir l'hygiène, l'alimentation, l'hébergement, etc… L'idée serait alors de solliciter, sur une base progressive, les revenus supérieurs à la moyenne du salaire national (41.000 Da). L'appel aux contributions volontaires des citoyens devrait rester bien entendu totalement ouvert".*

L'autre solution proposée, c'est le recours, de manière exceptionnelle, au financement non conventionnel par création de monnaie. "*Un recours modeste qui, pour une fois, se justifierait amplement dans la mesure où il correspond à ce qui est pratiqué aujourd'hui, dans un grand nombre de pays"*, défend le Care.

BILAN DU COVID-19 EN ALGÉRIE

20 nouveaux décès et 45 autres cas confirmés

La propagation du coronavirus en Algérie poursuit son élan en enregistrant 20 nouveaux décès victimes de la pandémie Covid-19 et de la contamination de 45 nouveaux cas confirmés. Selon les chiffres communiqués cet après-midi par le porte-parole de la Commission nationale chargée du suivi de l'évolution du virus Covid19 en Algérie, Djamel Fourar, le nombre des cas confirmés a atteint 1.468 personnes, dans 45 wilayas, et le nombre des décès quant a lui, a atteint les 193 morts, enregistrés dans 30 wilayas.